

INTRODUCTION

LES ÉTUDES SUR L'ARTISANAT POTIER

Les travaux sur l'histoire de l'artisanat à Rome sont encore peu nombreux. L'histoire du travail dans les États de l'Église avait déjà fait l'objet d'ouvrages d'ensemble et l'histoire des corps de métier avait connu une vague d'intérêt entre la fin du XIX^e siècle et le deuxième conflit mondial¹. L'ouvrage de référence pour cette première période d'études est celui d'Emmanuel Rodocanachi (1894). En collaboration avec Francesco Cerasoli, dont le rôle réel est resté obscur, il avait esquissé un cadre global de l'artisanat à Rome et de ses institutions corporatives, sur la base toutefois d'un corpus limité, pour l'essentiel celui des statuts, qui venaient d'être découverts et édités². La finalité générale de l'entreprise réside surtout dans le dénombrement et le catalogage des « communautés ouvrières » et de leurs sources, dans le sillage de ce qu'on faisait dans d'autres domaines.

À partir des années 1920, la constitution en Italie d'un État fasciste qui se disait *corporatif* a favorisé l'histoire des métiers³. Dans le pire des cas, les visées propagandistes⁴ ôtent aux travaux de cette période toute utilité pour le présent propos; dans le meilleur, il restent des simples compilations⁵. Le grand essai d'Amintore Fanfani (1943) échappe à ce destin et s'impose par sa rigueur scientifique.

¹ C'est à cette époque que se réfèrent les études de caractère général comme Gonetta 1890 ou Bresciano 1896, 1897, 1898, 1900 et 1901. Pour rester dans le cadre romain cf. Gatti 1894 et encore Rodocanachi 1892.

² Gatti 1885; Re 1880. Rodolfo Lanciani, par contre, avait dépouillé, à l'aide de Corvisieri, de façon systématique les archives romaines à la recherche des documents sur les découvertes d'antiquités aux XV^e et XVI^e siècles. Ses fiches, touchant aussi d'autres domaines, y compris la fabrication de faïence en ville, sont aujourd'hui conservées dans le fonds Lanciani à la Bibliothèque du palazzo Venezia.

³ Pour une discussion sur ce thème voir Artifoni 1988; Occhipinti 1990.

⁴ Cf. à ce propos en particulier Del Giudice 1941.

⁵ À Rome, cf. en particulier Huetter 1925-26, 1927a, 1927b, 1945; Leicht 1937; Morelli 1930 et 1937; Torri 1940.

Rome et le travail

Les études sur l'histoire du travail reprennent après la guerre avec d'autres optiques, à vrai dire jamais dépourvues d'un contenu idéologique plus ou moins nuancé⁶. Rome demeure cependant à l'écart de ce mouvement, presque consacrée comme ville «ennemie du travail» par Jean Delumeau (1959). Les caractéristiques propres au matériel documentaire romain (il faut aussi rappeler que Delumeau ne toucha pas au notariat) limitent à l'évidence ses perspectives de recherche. Sa vision est bien fondée mais demeure partielle : ses pages souvent touchantes (en part. p. 514-517) ne donnent à voir qu'un aspect de la réalité; il repète, en substance, un préjugé de Montaigne qu'il cite en début de chapitre : *Cette ville n'à guère de manœuvres et hommes qui vivent du travail de leur meins* (p. 365-366). Le divorce entre Rome et le travail est donc consommé au nom d'une approche religieuse sous-tendue d'un reproche presque protestant, qui est en soi une limite. Des ouvrages importants comme celui d'Antonio Martini (1965) rendent cette limite perceptible. Le titre même de son travail, *Arti, mestieri e fede nella Roma dei Papi*, montre le poids de la dimension religieuse dans l'approche de la société romaine du début de l'époque moderne. Dans le cas particulier de l'étude d'une société fortement attachée à des structures de contrôle social ancrées dans la dimension spirituelle, cette approche favorise notamment certains malentendus comme celui qui voit les confréries religieuses et les corps de métier se mélanger de manière indiscriminée. On sait que cela peut arriver, notamment à des époques de crise (Assante 1999, p. 602-605) mais une distinction demeure nécessaire. Privilégier la dimension spirituelle de l'organisation sociale risque d'occulter les conditions matérielles de la production, de la circulation et de la commercialisation des biens. Les projets d'étude visant à renverser cette optique n'ont pris corps que plus tard, et c'est seulement dans les dernières décennies que l'importance de l'industrie romaine a été reconnue⁷.

Artisanat de la céramique et histoire de l'artisanat

En raison de son statut particulier d'«artisanat artistique», l'industrie de la poterie avait fait l'objet d'une curiosité relativement précoce parmi les recherches consacrées à l'histoire des groupes ar-

⁶ Pour une bibliographie critique et des discussions à ce sujet, cf. Greci 1988, p. 11-43 et Degrassi 1996, *passim*.

⁷ Cf. à ce propos Ait 1988, 1996a, 1996b; Corbo 1968, 1969, 1971, 1973; Lee 1982; Modigliani 1992, 1997; Schultz 1991; Vaquero Piñeiro 1993, 1995, 1996. Pour une synthèse articulée et une bibliographie plus vaste cf. Palermo 1997, p. 388-397.

tisanaux. La qualité atteinte par les faïenciers du XVI^e siècle et l'intérêt que les amateurs et les collectionneurs portaient à leurs productions sont à l'origine d'un bel ensemble d'études. C'est dans cette perspective que se situe l'œuvre d'Antonio Bertolotti (1881, 1882, 1884, 1886a, 1886b). Son étude sur les «artistes» se mêle forcément à celle des artisans, des XV^e-XVII^e siècles. Ses recherches dans les archives romaines constituent ainsi un point de départ pour toutes les considérations ultérieures. Quelques années plus tard, Raffaele Ercolei, dans son ouvrage consacré aux fabriques artisanales de céramique et de verre (1889), rappelle l'existence dans des collections romaines (Museo artistico industriale du palazzo Venezia) et vaticaines d'objets qu'il attribue à des ateliers de la ville (p. 127-131)⁸. Les travaux de Charles Fortnum (1896) et Stanislao Frascchetti (1898) font aussi l'hypothèse de fours locaux. Frascchetti en particulier, en s'appuyant sur les données de Bertolotti, soutenait fortement l'existence de fabriques romaines de poterie : il est sans aucun doute le premier à poser le problème de façon concrète.

C'est de cette époque que date la découverte du soi-disant statut de la «corporation» des potiers. Alessandro Corvisieri en avait tiré une copie qui passa ensuite dans le fonds des Statuti des archives d'État⁹ et c'est à partir de celle-ci que furent bâties toutes les considérations ultérieures, bien que l'original¹⁰ soit beaucoup plus intéressant. Il revient toutefois à Bertolotti (1881, p. 64-64; 1884, p. 111) d'en avoir signalé le premier l'existence, malgré une confusion de date qui fit attribuer le document à 1514 au lieu de 1544. Le texte fut encore repris par Giuseppe Morazzoni dans un article du dernier numéro de la revue *La Ceramica*, paru au milieu de l'année 1943¹¹. Ce type d'étude n'aura plus de suite.

Une approche de la céramique relevant de l'histoire des «arts mineurs» se poursuit en revanche pendant tout le XX^e siècle, à commencer par les travaux de Gaetano Ballardini (1932)¹². Les catalogues de collections contenant des majoliques d'origine romaine probable ne manquent jamais d'en rappeler les lignes principales (Rackham 1940; Giacomotti 1974). Toutefois, la question cesse de se poser dans ces termes avec les mises au point de Giuseppe Liverani (1955). Au-delà des questions générales d'attribution stylistique, le

⁸ Cette collection est aujourd'hui dispersée (cf. Valente 1938-39).

⁹ ASRoma, *Collezione statuti*, n° 881.

¹⁰ ASRoma, *CNC*, n° 1301, c. 225r-232r.

¹¹ Dans le style des ouvrages mineurs d'histoire du travail datant des années 1920-1930, Morazzoni se limite à répéter un certain nombre de lieux communs sur l'artisanat romain. Pour une lecture plus récente de ce texte cf. Ragona 1982.

¹² Sur ce point, voir en particulier Gelichi 1997, p. 51-70.

céramologue souligne certains points intéressants. Le plat du Victoria and Albert Museum de Londres (Rackham 1940, n° 983) en bleu *berettino* portant l'inscription *Iacomo vassellaro a Ripa granni fecit 1593* attribué à un atelier de Venise est probablement romain, car Ripa Grande n'est autre que la rive droite du Tibre sur les quais de Trastevere. Des pots à pharmacie de la collection Fortnum de l'Ashmolean Museum d'Oxford (Fortnum 1896, p. 87) portent les indications *fatto in Roma da Giovanni Paulo Savino MDC* et *fatto in botega de mastro Diomede Durante in Roma*. De même six carreaux du Victoria and Albert Museum, provenant du Palazzo Borghese seraient d'origine romaine (Rackham 1940, n° 1086); il faut y ajouter celui du Schlossmuseum de Berlin. Enfin, il signale le plat de la collection Widmann de Venise portant l'inscription : *a di 4 aprile 1579 fato in botega da Antonio da Casteldurante in Roma*.

Un savant méconnu : Carlo Grigioni

L'étude limitée aux pièces de collection nécessite d'un appui majeur sur les sources écrites pour compléter le cadre proposé par le mobilier céramique. Seul le travail de Carlo Grigioni va dans ce sens. En effet, pendant des décennies, l'érudit faentin (mort en 1963), médecin de formation, puis pendant de longues années responsable de la rédaction artistique du Touring Club Italien¹³, a passé au crible les archives romaines; puisant dans des fonds encore aujourd'hui peu ou mal connus – en sont témoins les marques au crayon ou les repères fabriqués avec les enveloppes des lettres qui lui étaient adressées qui ponctuent les registres des archives d'État – il part à la découverte des potiers romains. Ne restent de cet effort que des fiches publiées régulièrement dans les pages de la revue *Faenza* mais qui n'eurent qu'un très faible retentissement¹⁴. Le minimalisme des informations, réduites souvent à quelques données chronologiques, un peu de biographie et d'interminables listes de cotes d'archives, a pu tromper sur la vraie nature de son dépouillement. Le titre de sa «rubrique» dans la revue de céramologie laisse penser à un travail limité aux potiers de Romagne plus qu'à une histoire de l'artisanat de la terre à Rome. Mais c'est à son travail obscur que je dois tous les repères qui m'ont permis de traiter les registres des no-

¹³ Sur cet érudit, dont l'état civil en faisait un véritable savant du XIX^e siècle, cf. Pasini 1988.

¹⁴ Grigioni 1914, 1946, 1947, 1951, 1952, 1953, 1955, 1956, 1957, 1958, 1961.

taires, ceux du XVI^e siècle notamment, dont la difficulté d'approche est connue. Un souci d'uniformité ainsi que la nécessité de me référer à des localisations d'archives qui ont souvent changées m'ont poussé à ne pas citer Grigioni chaque fois que la pièce est répertoriée dans ses fiches. Cela ne doit cependant pas cacher l'immense dette que j'ai envers ce savant inlassable et modeste.

Divorce de savoirs : histoire et céramique

Au moment du développement de l'archéologie médiévale dans son sens le plus large, le dossier rassemblé par Grigioni reste étranger aux réflexions et aux débats des historiens de la culture matérielle à Rome. À partir des années 1970, les découvertes de mobilier céramique de la fin du moyen âge et du début de l'époque moderne se multiplient. Les questions sur la circulation des artisans, l'emplacement des ateliers, les techniques, les voies de commerce des poteries importées commencent ainsi à être posées par la communauté des archéologues. Le problème de la production de céramique à Rome fut ainsi posé par Otto Mazzucato dès 1969. Des lots de mobilier publiés lors des fouilles de la *Crypta Balbi* furent l'occasion de réflexions ultérieures (Mazzucato 1984; Ricci 1985). Enfin, Mazzucato (1986) mit en relation un probable dépotoir d'atelier à Tor de' Conti et les fiches publiées par Grigioni relatives aux artisans de la zone dans la deuxième moitié du XVI^e siècle. Le céramologue soulevait aussi la question de la production d'objets «à la façon de Montelupo» à Rome, déjà abordée par Marco Ricci (1985, p. 419). Il en acceptait la possibilité relevant que des artisans d'origine toscane, toujours d'après le dépouillement de Grigioni, travaillaient à Rome. Un plat *a girandola* trouvé dans les fouilles de Tor de' Conti était un exemple typique de cette manière du Valdarno à Rome.

Quelques années plus tard, le même Mazzucato (1989) a proposé une synthèse de ses réflexions sur les découvertes de ratés de cuisson pendant ces dernières décennies. Reprenant les affirmations qu'il avait faites dans les années 60, il souligne que la comparaison entre certains déchets et les productions largement connues à Rome peut faire supposer l'existence d'ateliers urbains. Certains objets ne trouvent pas de parallèle précis avec des pièces finies, ce qui lui fait envisager une circulation des déchets. Cette observation sert à étayer l'hypothèse d'imitations locales de produits de luxe importés faites à partir d'échantillons originaux. Mazzucato revient enfin sur les fiches de Grigioni en reprenant certaines de ses notices sur les potiers de Montelupo.

Il est cependant possible d'aller plus loin, en réétudiant les textes vus par Grigioni, dont les fiches ne rendent que partiellement compte.

La géographie des sources écrites : les archives romaines

Mis à part quelques fonds d'institutions ecclésiastiques et, plus rarement, laïques, des sources consistantes sur la vie économique et sociale romaine avant la fin du XIV^e siècle manquent particulièrement; ceci est dû à une série de motifs : le transfert du siège pontifical à Avignon a affaibli les rapports entre l'autorité du Pape et Rome. D'abord, les incertitudes de la gestion municipale ont alors compromis la conservation de la documentation urbaine. Ensuite, dans la seconde moitié du XV^e siècle, le désir des familles nouvellement enrichies de faire oublier leurs origines rurales a donné lieu à de nombreuses négligences, voire à la destruction d'archives privées. Puis, les sacs de 1526 et 1527 ont ajouté à la dispersion et à la destruction d'une quantité de documents difficile à définir. Enfin, le transport des archives papales à Paris en 1810 aussi que leur retour à Rome en 1817 ont provoqué des dégâts ultérieurs.

Quoi qu'il en soit, la documentation écrite devient très abondante à partir du deuxième quart du XV^e siècle, et l'on dispose au XVI^e siècle d'une quantité remarquable, notamment d'actes privés. Cet ensemble de matériel se divise principalement en quatre grands dépôts d'archives, deux ecclésiastiques et deux séculiers, liés entre eux par des rapports différents. Les causes de ce partage demeurent parfois obscures, mais dans certains cas la connaissance des raisons historiques qui les justifient peut aider à s'y orienter. Les quatre entités dont il est question sont les archives municipales, les archives d'État, les archives du Vicariat et enfin celles du Vatican.

Les Archives du Vatican

Mises à rude épreuve par les vicissitudes historiques, les archives du Vatican (*Archivio Segreto Vaticano*) ont connu des nombreuses dispersions lors d'événements politiques¹⁵. Toutefois, les dégâts les plus importants furent à l'occasion de leur transport à Paris, advenu à la suite de l'occupation française et du retour à Rome après la Restauration¹⁶. C'est ainsi que 750 registres et cartons sont restés définitivement à Paris dans les archives de la rue des Francs-Bourgeois.

Le dernier événement historique qui toucha ces archives est l'entrée des troupes italiennes de 1870, événement qui est à l'origine du partage des fonds entre archives du Vatican et archives d'État. À la suite de cette division, les archives du Vatican, qui sont réputées être les archives les plus importantes de la ville, contiennent princi-

¹⁵ Cf. par exemple la reconstruction de Corbo 1968.

¹⁶ Pour l'histoire de ces événements cf. Martin-Chabot s.d.

palement de la documentation concernant l'histoire politique et religieuse de l'Église et un grand nombre de documents administratifs. À vrai dire, à défaut d'un moyen de se repérer dans la documentation conservée dans les *Armadi*, pour une étude d'histoire sociale et économique, l'intérêt de ces trésors demeure limité aux registres de la série *Introitus et exitus* qui contiennent aussi des registres de la *camera Urbis* et aux documents des *Diversa cameraria*. Ces derniers, grâce au dépouillement de Pietro Sella, sont les seules séries des *armadi* à être consultables avec profit. En l'absence d'un véritable « inventaire des inventaires », un ouvrage du père Leonard Boyle (1972, en part. p. 27-99) est probablement le meilleur guide pour la consultation des fonds.

À ces archives il faut ajouter les fonds du *Capitolo di San Pietro*, qui sont, en réalité, conservées à la Bibliothèque Vaticane, et méritent une mention particulière. Ses cadastres et ses recueils d'actes notariés sont des documents d'un intérêt exceptionnel pour la topographie de la ville notamment entre la fin du moyen âge et l'époque moderne. Plusieurs inventaires rédigés à diverses époques et à des fins différentes, permettent de retrouver le fil de la recherche dès la première approche.

Les Archives d'État

Lors du partage de 1870, la plupart des fonds relatifs au fonctionnement de l'administration pontificale échurent lors du partage de 1870, aux actuelles archives d'état (*Archivio di Stato di Roma*). La partie la plus ancienne c'est-à-dire jusqu'à la fin du XVI^e siècle, est malencontreusement partagée entre les trois séries intitulées *Camerale I, II* et *III*. C'est en particulier le *Camerale I* qui recèle la série *Camera Urbis* qui représente, sans aucun doute, l'un des plus importants dépôts conservés aux archives d'état de Rome. Il s'agit d'un fonds administratif, réorganisé dans les années 1970 par Maria Luisa Lombardo, exploité seulement en partie par de nombreux chercheurs¹⁷. Cependant, aucun travail d'ensemble qui permettrait de relier les différentes sections du fonds romain, les volumes épars aux archives du Vatican et les registres des archives Nationales de Paris n'a encore été amorcé.

Le fonds représente ce qui reste de la copie des comptes fiscaux qui était déposée à la chambre apostolique par la chambre capitoline¹⁸, ce qui explique sa présence dans le fonds *Camerale*. Dans les

¹⁷ Ait 1981, 1987; Ait, Esch 1993; Esch 1981; Lombardo 1970, 1978a, 1978b, 1983a et 1983b.

¹⁸ Cf. Malatesta 1885, Ait 1981, en part. p. 85-91 et Lombardo 1983a, en part. p. 22-27. De fait, après la réforme de Martin V, la chambre apostolique absorba

sous-séries de ce fonds, qui compte 346 registres, auxquels il faut ajouter 7 registres des archives du Vatican¹⁹ et des registres et fascicules du fonds parisien²⁰, se trouve une comptabilité, parfois assez détaillée et en apparence complète, des différents droits que le Capitole percevait sur les activités productives et commerciales en ville et sur les affermages d'une partie au moins de ces droits.

Mis à part ce fonds administratif, la gestion de la vie urbaine était confiée à des magistratures plus ou moins anciennes, dont les archives sont indépendantes du *Camerale*. Elles datent essentiellement du XVI^e siècle et en particulier de la fin du siècle, comme dans le cas du *tribunale delle ripe*, et du *tribunale dei conservatori*. Les documents relatifs à ce dernier ne commencent que vers 1570 et la perte des registres antérieurs est très fâcheuse, les conservateurs ayant en effet autorité en matière d'arts et métiers. Par contre, le *tribunale delle acque e strade*, hormis un registre de la seconde moitié du XV^e siècle (Cherubini *et al.* 1984), couvre le XVI^e siècle de manière régulière avec des registres contenant des taxes perçues pour la réfection des chaussées et l'aménagement de la ville. Enfin, la documentation relative au *tribunale del senatore* s'avère moins intéressante pour notre recherche.

Les archives de la Sapienza ont aussi conservé les plus importantes séries de registres de notaires. Dans ce cas aussi, un partage quelque peu arbitraire découle des changements de pratiques administratives. D'une manière très générale on peut affirmer que les fonds les plus anciens sont ceux contenus dans la série *Collegio dei notai capitolini* qui conserve des registres de notaires du XIV^e siècle (Lori Sanfilippo 1987, 1990; Modigliani 1995). Cette série comprend un matériel important pour le XVI^e siècle, tout comme celle dénommée des *Trenta notai capitolini*.

L'ensemble de cette documentation est complété par les registres conservés dans les fonds des notaires liés à des magistra-

une partie des revenus de la municipalité (Caravale 1974, p. 5). Le Pontife se réservait le droit de nommer le trésorier, et il intervenait fréquemment dans la vie administrative (Caravale 1978, pp. 34-37; Caravale 1992, pp. 7-13; Cherubini *et al.* 1984, pp. 57-59; Palermo 1979, p. 157). Ensuite la main-mise des pouvoirs pontificaux se fit plus lourde et dans plusieurs cas à partir du milieu du XV^e siècle le fonctionnaire du Capitole affirme encaisser *pro domino nostro Papa* (Ait 1981, pp. 86-87).

¹⁹ ASV, *Introitus et exitus*, n° 381 (1423-1424), 386 (1426-1430), 432 (qui couvre plusieurs années de manière discontinue), 448 (1461?), 451 (1461-1462), 459 (1464-1465), 545 (1508-1509).

²⁰ Les liasses 24-166 de la série L, notamment les registres suivants, proviennent des archives vaticanes : n° 166, fasc. 10; n° 48, fasc. 5 et 7; n° 50, fasc. 9 (gabella del vino); n° 49, fasc. 6 (dogana di Ripa e Ripetta).

tures, en particulier aux *notai del tribunale dell'auditor camerae*, fonctionnaires qui enregistraient des actes de tout genre, que ce soit autant pour des personnages liés à la chambre apostolique que pour les personnes communes²¹.

Les archives municipales

Un autre partage dont il faut tenir compte est celui des fonds de notaires divisé entre les archives d'état et les archives municipales (*Archivio Storico Capitolino*). Ces derniers ne disposent pas d'instruments de recherche comparables à la *Guida generale degli archivi di Stato*, mais de précieux guides sont récemment parus. L'on dispose, en particulier, d'un article de Gaetanina Scano (1988) et d'une brochure publiée par la Municipalité (Comune di Roma 1989).

En dépit de leur origine très ancienne – le premier registre d'actes notariés commençant en 1347 y est conservé²² – les archives municipales ne conservent la documentation institutionnelle réellement exploitable qu'à partir d'un XVI^e siècle avancé : c'est à cette époque, à la suite d'une disposition des magistrats du Capitole, que le fonds se constitue (Comune di Roma 1989, p. 16). Les séries telles que la vaste et bien inventoriée *Camera capitolina* contenant la plupart des actes des autorités municipales sont présentes de façon continue. Quoique plus négligé, l'*Archivio urbano* conserve des séries de registres de notaires de tout premier ordre. Elles ont été parfois définies hâtivement comme « copies » des fonds correspondants des archives d'État, ce qui n'est vrai qu'à partir de 1626 (Comune di Roma 1989, p. 27); elles sont, en réalité, beaucoup plus riches mais restent mal connues. Certaines, renfermant même d'importants registres du début du XVI^e siècle, ne sont même pas inventoriées, comme par exemple la série LXVI. Les autres séries importantes des archives municipales sont, pour le XV^e siècle, le fonds Orsini (Gua-sco 1921) et, pour le siècle suivant, le fonds Boccapaduli.

Les archives du Vicariat

L'*Archivio Storico del Vicariato di Roma* est le quatrième dépôt d'archives pris en compte. Le cardinal-vicaire étant le préposé à la *cura animarum* de la ville, ses archives conservent une partie importante des fonds relatifs aux paroisses romaines. Dans ce cas non plus, les fonds ne sont pas très anciens. De plus les *Stati delle anime*

²¹ Sur le *tribunale civile del senatore* et sur le *tribunale dell'auditor camerae* cf. Ago 1998, p. 155-175 avec de nombreux exemples de procès du XVII^e siècle.

²² ASC, AU, Sez. 1, n° 649.

commençant à la fin du XVI^e siècle, le réel intérêt de ses fonds ne se révèle qu'à partir du siècle suivant. Les *Stati delle anime* du XVI^e siècle ont été, tout de même, analysés et repertoriés par De Dominicis dans les index conservés dans ce même établissement. De plus, environ douze mille fiches alphabétiques, composant le «fonds Taglioni», sont disponibles pour les recherches onomastiques.